

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1 00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LE SIGNE DE LA CROIX

PREMIERE PARTIE — LE CAPITAINE LA CHESNAYE

XV — MAITRE GIRAUD

Revenu à lui, il confessa la vérité, tendant au marquis, pour sa défense, la lettre que lui avait remise La Chesnaye.

M. d'Assigny examina le papier avec une attention et une surprise visible. Son écriture, son seing, son cachet, celui du prévôt de Rouen étaient si parfaitement imités, qu'il hésita tout d'abord. Enfin, il déclara que cette pièce était fautive, et qu'il n'avait jamais écrit rien de semblable.

Il fallait bien reconnaître que le noble seigneur avait été la victime d'une ruse habile, et que sa demeure avait été souillée par une bande de brigands d'une audace et d'une adresse au-delà de toute croyance.

Furieux d'avoir été joué ainsi, le marquis ne savait à qui s'en prendre, lorsque le jardinier vint le trouver.

L'oncle de Jeanne, sitôt qu'il l'avait pu, s'était mis à la recherche de sa nièce, dont l'absence l'avait vivement inquiété pendant la perquisition des faux archers.

La chambre de Jeanne était vide ; mais sur le lit de la jeune fille était, toute ouverte, la dernière missive d'André, celle dans laquelle il menaçait le château de surprise et d'escalade.

Le jardinier, ne sachant pas lire, porta le papier à son seigneur.

A peine celui-ci en eut-il pris connaissance qu'il entra dans

un nouvel accès de rage plus épouvantable encore que le premier, jurant qu'il aurait justice de tous les archers de la province.

Une heure après, un bûcheron venait raconter qu'il avait vu Jeanne enlevée par un archer.

Cette fois le doute n'était plus permis : on pensa que le fiancé de la nièce du jardinier avait mis à exécution ses menaces et que ses camarades, tout en servant ses projets, avaient profité de l'occasion qui s'était présentée de commettre un acte de pillage. Plainte fut portée immédiatement au prévôt de Rouen par le marquis.

Il fut constaté que cette même nuit André et quelques-uns de ses camarades étaient sortis de la ville pour n'y rentrer qu'au jour venu, et qu'ils avaient passé l'espace de temps compris entre cette sortie et cette rentrée dans la forêt de Maromme.

Effectivement le malheureux archer, n'écoutant que son amour, était parvenu à entraîner ses camarades et s'était dirigé vers le château où il était arrivé trois heures après le départ des bandits.

L'affaire s'instruisit rapidement.

Toutes les preuves étaient à la charge d'André et de ses amis. La question ordinaire et extraordinaire leur fut appliquée, et la douleur arracha à quelques-uns l'aveu d'un crime qu'ils n'avaient pas commis. André supporta tout, nia énergiquement, raconta la vérité, mais le tribunal, convaincu, le condamna ainsi que les siens à la pendaison.



Elle avait pris le chemin du Champ-Crotté, tournant la foire pour éviter de donner l'éveil.